

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'ÉTABLISSEMENT

- **Nom de l'établissement** : Maison d'Arrêt d'AGEN
- **Type d'établissement** : Maison d'Arrêt
- **Adresse et coordonnées** : 44 rue Montaigne – 47000 AGEN – Tél. 05 53 77 43 90
- **Autorités dont dépend l'établissement** :
 - **Nom de la personne en charge de l'établissement** :
Monsieur _____ , Directeur
 - **Nom de l'adjoint ou des adjoints** :
Néant. Un nouveau chef de détention et un nouvel adjoint devraient bientôt rejoindre la maison d'arrêt.

2. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA VISITE

- **Date de la visite** : 2 avril 2024
- **Type et objectifs de la visite** :
Prendre connaissance des conditions d'hébergement et de vie au sein de la maison d'arrêt.
- **Date de la visite précédente** : néant
- **Nom des membres de l'équipe de visite** :
 - . Monsieur le Directeur de la Maison d'Arrêt,
 - . Madame le Bâtonnier, Marie-Hélène THIZY
 - . Monsieur le Bâtonnier, Délégué Patrick LAMARQUE

3. INFORMATIONS SUR L'ÉTABLISSEMENT

- **Capacité de l'établissement (théorique d'accueil)** :
197 détenus pour 146 places au 2 avril 2024
 - **Capacité moyenne** :
253 personnes écrouées au 31 décembre 2023 (densité moyenne : 259)
 - **Quantité de personnes privées de liberté au premier jour de la visite (par catégories, sexe, nationalité)** :
197 détenus dont 17 femmes et 180 hommes dont :
 - . 16 marocains
 - . 8 portugais
 - . 7 algériens
 - . 2 bulgares, 2 espagnols, 2 roumains
 - . 1 bosniaque, 1 égyptien, 1 haïtien, 1 italien, 1 moldave et 1 tunisien

• **Structure de l'établissement :**

- **Description des bâtiments (quantités de bâtiments, dates de construction, état, entretien, conditions de sécurité, accessibilité) :**

L'établissement implanté au cœur de la cité administrative date de 1865.

Sa surface est de 5.454 m² bâtie et non bâtie.

La surface totale cumulée des planchers est de 5.365 m² dont 3.916 m² pour l'hébergement.

Les différents secteurs sont les suivants :

- . 1 secteur administratif
- . 3 secteurs de détention construit sur 2 niveaux (quartier hommes de 119 places, quartier femmes de 17 places, quartier de semi-liberté)

Du fait de son architecture, l'encellulement individuel est quasiment impossible à mettre en œuvre.

Les travaux effectués et les travaux en projets sont les suivants :

- . Sécurité active : GPL et pare-coup, boîtier zénitel, portique, caméras
- . Maintenance et entretien : réparation des extincteurs, travaux climatisation et hottes, interventions chauffage et plomberie, réfection du sol et peintures bureaux, extension de la fibre optique
- . Hébergement et restauration : renouvellement oreillers et draps, réparations téléviseurs, lave batterie cuisine et éplucheuse
- . Réinsertion : achat de matériels sportifs
- . Pilotage des EP : mobilier

- **Description des cellules et locaux communs :**

- . Quartier hommes : 5 cellules de 2 lits réservés aux arrivants, 2 pour l'isolement et 2 disciplinaires
- . Quartier femmes : 17 places dont 1 cellule de 2 places réservées aux arrivantes et 1 disciplinaire
- . Quartier de semi-liberté : 5 cellules de 2 lits, 5 allées de promenade
- . Parloirs familles : 9
- . Centre socio-culturel : 1 salle de classe, 1 salle informatique, 3 salles de formation (dont 1 située en détention)
- . Activités sportives : 2 salles de musculation (quartiers hommes et femmes) et 1 terrain extérieur accessible aux hommes et aux femmes
- . Lieu de culte : 1 salle polyvalente dédiée

4. INFORMATIONS SUR LA VISITE

• Discussion établie au début de la visite :

- Sujets abordés : Effectifs des détenus et du personnel pénitentiaire, moyens de communication mis en œuvre dans les cellules (tablettes), moyens budgétaires,

maintenance des équipements, actions d'insertion, vie quotidienne en détention, action sanitaire, incidents et discipline, application des peines.

• **Aspect des conditions d'enfermement et recommandations**

- **Relatives aux personnes privées de liberté :**

. Sommeil

Au vu de la surpopulation carcérale, certains détenus dorment sur un matelas posé au sol.

. Respect de l'environnement

Il existe un manque d'hygiène et de respect du matériel du fait des détenus dans le quartier hommes, contrairement au quartier femmes qui sont plus respectueuses de leur environnement.

Par exemple, les odeurs de tabac dans le quartier hommes sont très inconfortables.

. Semi-liberté

Le quartier de semi-liberté est insuffisant du fait de la multiplicité des demandes. Les détenus n'ont pas accès aux équipements sportifs du fait de la configuration des bâtiments.

. Activités socio-culturelles et sportives

Des bibliothèques sont présentes dans les quartiers des hommes et des femmes.

Des salles de sport sont également présentes dans les deux quartiers.

. Croyances religieuses

Chaque culte est représenté à l'établissement.

. Promenade

Les détenus bénéficient d'1h30 de promenade le matin et l'après-midi.

. Parloirs familles

Des parloirs famille sont disponibles pour l'ensemble des détenus.

. Cuisine

La cuisine est très bien équipée, préparée par les détenus et un employé de la maison d'arrêt.

- **Relatives au directeur et au personnel de l'établissement :**

. Direction

Le nouveau chef d'établissement vient d'être installé dans ses fonctions.

. Projections

Du fait de la situation géographique de la maison d'arrêt en plein cœur de la ville, des filets antiprojections ont été installés mais les projections d'objets et de substances illicites persistent.

- **Relatives aux faits observés par les membres de la visite :**

Il y a une cohérence entre les propos tenus par le chef d'établissement et les faits observés pendant la visite.

• **Discussion établie à la fin de la visite**

- **Sujets abordés :** Que fait-on des détenus qui ne fument pas ?

- **Réponses reçues :** Par manque de place, il est impossible de séparer les fumeurs des non-fumeurs dans les cellules, étant souligné que la qualité de la relation entre les détenus est privilégiée.

- **Personne de contact :** Monsieur [REDACTED]
- **Fréquence des visites :** à définir